PANTHÉON-ASSAS
UNIVERSITÉ
PARIS



FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES
ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

LICENCE SCIENCE POLITIQUE

2026-2027

Diplôme délivré :
Licence

Durée des études :
3 ans soit 6 semestres

Modalités d'enseignement :
Formation initiale

La science politique se définit comme savoir académique qui vise à étudier les multiples réalités sociales considérées comme politiques : les institutions, les conceptions du gouvernement, les idées, les comportements politiques, les partis politiques, les politiques publiques, etc.

OBJECTIFS

La licence en Sciences politiques et sociales mention Science politique vise à :

Offrir une formation qui associe l'acquisition d'une solide capacité de raisonnement et d'analyse à un savoir-faire professionnalisant.
Former les étudiants à l'esprit de synthèse, à la clarté de la démonstration et de l'analyse : les socles d'une bonne compréhension du monde contemporain.
Développer leurs connaissances de la politique pour s'orienter vers des métiers où ces savoirs sont indispensables.
La formation intègre le volet national et le volet international : professeurs invités, échanges universitaires (possibilité d'effectuer une année à l'international : Angleterre, Japon, Brésil, Chine, États-Unis, etc.).

Informations complémentaires

Si vous envisagez un séjour d'études dans une université étrangère, adressez-vous au Service de l'action internationale, **Bureau des programmes d'échange**, centre Panthéon, salle 5, 12 place du Panthéon 75005 Paris.

Attention, l'accès est soumis à candidature.

ADMISSIONS

Consulter les modalités d'inscriptions

ORGANISATION DE LA FORMATION



1re année - Licence Science politique

1ER SEMESTRE

Unité d'enseignements fondamentaux 1 (Coef. 2) (20 ECTS)

2 matières obligatoires avec TD :

Science politique (CM : 36h, TD : 15h)
Droit constitutionnel 1(CM : 36h, TD : 15h)
Les matières font l'objet d'épreuves écrites d'une durée de 3h notées sur 20 – coefficient 1. Les candidats ont le choix, pour chaque matière, entre deux sujets.
Les TD font l'objet d'un contrôle continu noté sur 20 – coefficient 1.

Unité d'enseignements complémentaires 1 (Coef. 1) (10 ECTS)

2 matières obligatoires :

Histoire politique des XXe et XXIe siècles (CM : 30h)
Institutions judiciaires, institutions administratives (CM : 36h)
Les matières font l'objet d'épreuves orale notée sur 20. Une épreuve écrite d'une durée de 1h30, notée sur 20, peut toutefois être substituée à une épreuve orale.

1 matière au choix :

Problèmes économiques contemporains (CM : 30h)
Introduction à l'étude du droit et du droit civil (CM : 36h)
Introduction aux médias et au journalisme (CM : 36h)
Les TD de langue à caractère obligatoire font l'objet, à la fin du second semestre, d'une note de contrôle continu notée sur 20.

2E SEMESTRE

Unité d'enseignements fondamentaux 2 (Coef. 2) (20 ECTS)

2 matières obligatoires avec TD :

Relations internationales (CM : 36h, TD : 15h)
Droit constitutionnel 2 (CM : 36h, TD : 15h)
Les matières font l'objet d'épreuves écrites d'une durée de 3h notées sur 20 – coefficient 1. Les candidats ont le choix, pour chaque matière, entre deux sujets.
Les TD font l'objet d'un contrôle continu noté sur 20 – coefficient 1.

Unité d'enseignements complémentaires 2 (Coef. 1) (8 ECTS)

3 matières obligatoires :

Économie politique (CM : 30h)
European International Relations (cours en anglais) (CM : 24h)



Histoire du droit et des institutions (CM : 36h)
Les matières font l'objet d'épreuves orale notée sur 20. Une épreuve écrite d'une durée de 1h30, notée sur 20, peut toutefois être substituée à une épreuve orale.

Unité d'enseignements de Méthodologie (Coef. 1) (2 ECTS)
2 matières obligatoires :

Travaux dirigés de méthodologie en science politique (TD : 30h réparties sur les deux semestres)
Anglais (TD : 36h réparties sur les deux semestres)
Les TD de langue à caractère obligatoire font l'objet, à la fin du second semestre, d'une note de contrôle continu notée sur 20.

2e année - Licence science politique

1ER SEMESTRE

UEF 3 (Coef.2) (20 ECTS)

3 matières obligatoires avec TD :

Sociologie politique 1 (CM : 36h, TD : 15h)
Théorie politique (CM : 36h, TD : 15h)
Classiques de la science politique (CM : 36h, TD : 15h)
Les matières font l'objet d'épreuves écrites d'une durée de 3h notées sur 20 – coefficient 1. Les candidats ont le choix, pour chaque matière, entre deux sujets.
Les TD font l'objet d'un contrôle continu noté sur 20 – coefficient 1.

UEC 3 (Coef.1) (10 ECTS)

2 matières au choix :

Grands enjeux politiques contemporains (CM : 30h)
Médias et politique (CM : 30h)
Droit administratif – Les sources - Le juge (CM : 36h)
Les matières font l'objet d'épreuves orale notée sur 20. Une épreuve écrite d'une durée de 1h30, notée sur 20, peut toutefois être substituée à une épreuve orale.

1 matière obligatoire :

Anglais (TD : 18h)
Les TD de langue à caractère obligatoire font l'objet, à chaque semestre, d'une note sur 20, résultant, à part égale, d'une épreuve écrite ou orale et d'un contrôle continu.

2E SEMESTRE

UEF 4 (Coef.2) (20 ECTS)

2 matières obligatoires :



Sociologie politique 2 (CM : 36h, TD : 15h)
Politiques publiques (CM : 36h, TD : 15h)
Les matières font l'objet d'épreuves écrites d'une durée de 3h notées sur 20 – coefficient 1. Les candidats ont le choix, pour chaque matière, entre deux sujets.
Les TD font l'objet d'un contrôle continu noté sur 20 – coefficient 1.

UEC 4 (Coef. 1 - 10 ECTS)

1 matière obligatoire :

Institutions et politiques de l'Union européenne (CM : 30h)
Les matières font l'objet d'épreuves orale notée sur 20. Une épreuve écrite d'une durée de 1h30, notée sur 20, peut toutefois être substituée à une épreuve orale.

2 matières au choix :

Finances publiques (CM : 36h)
Grands enjeux internationaux (CM : 30h)
Droit administratif – L'action administrative (CM : 36h)
Les matières font l'objet d'épreuves orale notée sur 20. Une épreuve écrite d'une durée de 1h30, notée sur 20, peut toutefois être substituée à une épreuve orale.

2 matières obligatoires :

Méthodes des sciences sociales (TD : 15h)
Anglais (TD : 18h)
Les TD de langue à caractère obligatoire font l'objet, à chaque semestre, d'une note sur 20, résultant, à part égale, d'une épreuve écrite ou orale et d'un contrôle continu.

Pour suivre le cours de « Droit administratif – L'action administrative » au semestre 4, il faut avoir suivi le cours « Droit administratif – Les sources - Le juge » au semestre 3.

3e année – Licence science politique

1ER SEMESTRE

UEF 5 (Coef.2) (20 ECTS)

2 matières obligatoires avec TD :

Participation et mobilisations collectives (CM : 36h, TD : 15h)
Relations internationales 1 (CM : 36h, TD : 15h)
Les matières des UEF font l'objet d'épreuves écrites d'une durée de 3h notées sur 20 – coefficient
2. Les candidats ont le choix, pour chaque matière, entre deux sujets. Les TD font l'objet d'un contrôle continu noté sur 20 – coefficient 1.

UEC 5 (Coef.1) (10 ECTS)



3 matières obligatoires :

Vie politique française (CM : 30h)
Genre et politique (CM : 24h)
Droit international public (CM : 36h)
Les matières font l'objet d'épreuves orale notée sur 20. Une épreuve écrite d'une durée de 1h30, notée sur 20, peut toutefois être substituée à une épreuve orale.

1 matière obligatoire :

Anglais (TD : 18h)
Les TD de langue à caractère obligatoire font l'objet, à chaque semestre, d'une note sur 20, résultant, à part égale, d'une épreuve écrite ou orale et d'un contrôle continu.

2E SEMESTRE

UEF 6 (Coef.2) (20 ECTS)

2 matières obligatoires avec TD :

Méthodes de la science politique (CM : 36h, TD : 15h)
Relations internationales 2 (CM : 36h, TD : 15h)
Les matières des UEF font l'objet d'épreuves écrites d'une durée de 3h notées sur 20 – coefficient 2. Les candidats ont le choix, pour chaque matière, entre deux sujets. Les TD font l'objet d'un contrôle continu noté sur 20 – coefficient 1.

UEC 6 (Coef.1) (10 ECTS)

3 matières au choix :

Politiques territoriales et pouvoir local en France (CM : 30h)
Droit des libertés fondamentales (CM : 36h)
Histoire des idées politiques jusqu'au 18e siècle (CM : 36h)
Histoire des idées politiques depuis le 18e siècle (CM : 36h)
Partis et systèmes de partis (CM : 24h)
Les matières font l'objet d'épreuves orale notée sur 20. Une épreuve écrite d'une durée de 1h30, notée sur 20, peut toutefois être substituée à une épreuve orale.

1 matière obligatoire :

Anglais (TD : 18h)
Les TD de langue à caractère obligatoire font l'objet, à chaque semestre, d'une note sur 20, résultant, à part égale, d'une épreuve écrite ou orale et d'un contrôle continu.

PANTHÉON-ASSAS
UNIVERSITÉ
PARIS



FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES
ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

POURSUITES D'ÉTUDES

Master 1 en science politique

DÉBOUCHÉS

Métiers du politique :

Collaborateur d'élus
ONG, organisations internationales
Thinks tanks, lobbies
Métiers de la communication
Préparation aux concours administratifs

Enseignement et recherche

CONTACT

Responsables scolarité

Service scolarité de licence

Transferts-équivalences

PLUS D'INFORMATIONS

https://www.assas-universite.fr/fr/licence-science-politique